

Délibération n°2023-311 du 18/12/23

Le lundi 18 décembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 8 décembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (35): M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, Mme Brigitte DION, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU.

Délibération affichée et exécutoire le : 20/12/2023

Excusé(s) (8): Mme Mylène WUNSCH. Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, M. Jean-Paul BISIAUX ayant donné procuration à Mme Brigitte DION, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Jean-François MEMIN.

46 : Projet de fonctionnement du Relais petite enfance de Châteauroux

La Caisse d'allocations familiales (Caf) participe au financement des Relais petite enfance (Rpe) au travers de la convention d'objectifs et de financement.

Cette participation s'appuie sur le projet de fonctionnement du relais petite enfance qui doit être validé au préalable par la commission d'action sociale de la Caf.

Le projet de fonctionnement du Relais petite enfance pour la période contractuelle 2024-2027 constitue la feuille de route du Rpe castelroussin.

Les grandes lignes du projet du RPE sont :

- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.
- Accompagner les familles pour le recours à un professionnel de l'accueil individuel en favorisant la mise en relation entre les parents et les professionnels et dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.

- Offrir un lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les professionnels (garde à domicile et assistants maternels), les informer sur le métier et les démarches à suivre sur monenfant.fr.
- Proposer des temps d'échanges et d'écoute aux professionnels.
- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques en organisant des ateliers et en assistant le parcours de formation des professionnels.
- Lutter contre la sous-activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier par la promotion du métier d'assistant maternel.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le projet de fonctionnement du Relais petite enfance de Châteauroux et de le transmettre à la Caf.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Le Maire, La Secrétaire de séance

M. Gil AVÉROUS Mme Catherine RUET



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : Relais Petite Enfance de Châteauroux

Gestionnaire du relais petite enfance : Commune de Châteauroux

Période contractuelle : 2024-2027







SOMMAIRE

PREAME	BULE		3
1. Les	caract	éristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fon	ctionn	ement du relais et moyens au service du projet	5
2.1.	Les m	oyens humains :	5
2.2.	Le pla	nning et les actions :	6
2.3.	Les lo	caux	7
2.4.	Le ma	tériel	9
3. Le d	context	e territorial du Relais	10
4. La f	ormali	sation du projet	12
4.1.	L'info	rmation et l'accompagnement des familles	12
	>	Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	12
	≻ lign	Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demande	
	>	Le guichet unique d'information (mission renforcée)	14
	>	Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	15
	≽ em	Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particu ployeur	
4.2. L	_'inforn	nation et l'accompagnement des professionnels	18
	>	Informer les professionnels sur le métier	18
	> dér	Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs narches sur monenfant.fr	19
		Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	20
		Organiser des ateliers d'éveil	22
		L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	23
		Accompagner le parcours de formation des professionnels	24
	>	Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	25
	>	Promouvoir le métier d'assistant maternel	26
	>	La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	27
ANNIEVE	-c		29

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais:

Adresse administrative: 93, rue de Vaugirard 36000 Châteauroux

Numéro(s) de téléphone : 02.54.34.60.44

Adresse email: relaispetiteenfance@chateauroux-metropole.fr

Date de création : juillet 2004

Gestionnaire:

Nature juridique: Commune

Adresse: Hôtel de ville CS80509 36012 CHATEAUROUX CEDEX

Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Arnaud LELIEVRE

Coordonnées de contact : 02.54.08.34.15

Communes et intercommunalités couvertes par le relais

1 seule commune qui est divisée en 7 quartiers qui regroupent eux-mêmes plusieurs sous quartiers. Et des assistantes maternelles de St Maur par convention entre les 2 communes depuis juin 2019.

Quartier NORD: Belle-Isle, St Christophe, Vaugirard, Les Rocheforts

Quartier SUD: La Loge, Cré, Les Grands Champs, Touvent, Les Méraudes

Quartier EST: St Denis, Bitray, Le Fontchoir, L'Omelon, Les Nations, Les Fadeaux, La Belle Etoile, Le Buxerioux

Quartier OUEST: La Bourie, La Pointerie, Beaulieu, Notz

Quartier Sud Est 1: Le Lac, St Jean

Quartier Sud Est 2: St Jacques, Les chevaliers, La Brauderie, Le Grand

Poirier

Quartier CENTRE: Centre-Ville, Les Marins

Commune de Saint Maur : 10 assistantes maternelles

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

	Les anima	ateurs du relais	
Nom - Prénom	PROT Véronique	HOULIER Anne	
Date d'embauche	Juillet 2008	Janvier 2011	
Formation initiale	Infirmière diplômée d'état	Educatrice de jeunes enfants	
Expérience(s) professionnelle antérieure	Crèche familiale Responsable Crèche collective les Papillons	Foyer de l'enfance Crèche familiale Crèches collectives Halte-garderie	
Durée de travail hebdomadaire au Relais	35h	35h	
Formation continue envisagée			

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagé sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.
Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais				
Fonction				
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)				

2.2. Le planning et les actions :

Orga	nisatio			risionnelle d atrices sont		ır la durée du	projet
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Horaires	8h15- 12h30	8h15- 12h30	8h-12h	8h15- 12h30	8h-13h10	
Matin	Horaires	9h15- 11h15 Vaugirard	9h-11h30 tous les 15j MQE	11h00- 13h30 9h15- 11h15 Vaugirard	9h-11h30 Beaulieu	9h15-11h15 Vaugirard et ½ Touvent	
Après	Horaires	12h 17h20	14h30- 18h30	12520 175	14h30- 18h30	- 13h10-16h30	
- midi	Horaires	- 13h-17h30	13h30- 18h30	13h30-17h	13h30- 18h30	13010-16030	
Total h	eures	8h45	9h15	9h	9h15	8h30	

Orga	Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet Si 1 seule animatrice est présente						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI Véronique	VENDREDI Anne
	Horaires	8h15-9h30 11h15-	8h15-9h 11h30-	8h-9h30 13h30-14h	8h15-9h 11h30-	8h15-9h30 11h15-	8h-9h30 11h15-14h
Matin	Horaires	12h30 9h15-	12h30 9h-11h30	11h00-	12h30 9h-11h30	12h30 9h15- 11h15	9h15- 11h15
		11h15 Vaugirard	MQE 1/2	13h30 9h-11h30 Vaugirard	Beaulieu	Vaugirard ou Touvent	Vaugirard ou Touvent
Après	Horaires	13h-17h30	14h30- 18h30		14h30- 18h30	13h10-	
- midi	Horaires	1911 171130	13h30- 18h30	,	13h30- 18h30	16h30	
Total h	eures	8h45	9h15	6h	9h15	7h35	6h

Accueil téléphonique ou physique, travail administratif, réunion ou préparation atelier Ateliers hors vacances scolaires durant lesquelles seuls les ateliers à Vaugirard ont lieu Permanences

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles				
Activités	Nombre d'heures/semaine	%		
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	12h30	27.32%		
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	17h30	38.25%		
Temps collectifs et animations en présence des enfants	10h45	23.50%		
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc)	4h	8.74		
Autre(s) (préciser)	1h	2.19%		

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI	NON □
Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à qué échéance prévisionnelle ?	elle

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose à minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc....). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Les bureaux du Rpe sont situés dans le quartier Vaugirard, dans la Maison de la petite enfance. Les animatrices disposent de 2 bureaux, un réservé à l'accueil physique et l'autre pour les accueils téléphoniques et les tâches administratives.

Il y a une grande facilité pour y stationner et l'accès en est aisé.

Pour les ateliers, les animatrices se déplacent dens 3 autres quartiers de Châteauroux (Beaulieu, Touvent et le quartier Est) pour permettre aux assistants maternels et gardes à domicile ne pouvant se déplacer de bénéficier des temps collectifs avec les enfants qu'ils accueillent. Ces 3 lieux plus Vaugirard font que le Rpe est bien présent quasiment sur tout le territoire de Châteauroux.

Ces lieux sont choisis pour leur facilité d'accès en voiture ou à pied avec les poussettes (parking à proximité et gratuit).

Ils sont suffisamment spacieux pour accueillir dans les meilleures conditions les assistants maternels, gardes à domicile et les enfants.

Un manuel de procédures internes du Rpe est en cours de rédaction.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI ☐ NON	Toutes les activités du relais se déroulent sur	le même site : OUI 🗆	NON
--	---	----------------------	-----

Configuration des locaux principaux			
Le relais	OUI	NON	
dispose d'un local spécifique	Χ		
est intégré dans un autre équipement	X		
Si oui précisez lequel : Centre socio-culturel			
a une signalétique en cours d'actualisation (Rpe)	Χ		
dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X		
dispose d'un espace réservé aux animations collectives	Χ		
dispose d'une salle de réunion	X		
dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X		
autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple	X		
espace Snoezelen, potager etc) salle modulable : motricité, Snoezelen			

Si la configuration des locaux ne respecte pas i ensemble des attendus du referentiel national des	relais
petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles so	nt les
adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se confo	mer à
terme au référentiel national ? A quelle échéance ?	
Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON	

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les	autres lieux d'intervention du Rpe	le cas échéant
COMMUNE	Adresse	Usage*
	Maison de quartier Est	
	Micro-crèche les coccinelles	

Châteauroux	Centre socio-culturel de Beaulieu	Animation
	Bibliothèques de Beaulieu et St Jean	

^{*}précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition				
Le relais dispose de	OUI	NON		
un téléphone fixe	Х			
un téléphone portable		Х		
un ordinateur fixe	Lalin in	X		
un ordinateur portable	Х	12.23		
un photocopieur	Х	Mily See		
une imprimante	Х			
un accès à internet	X			
un logiciel de gestion	Х	1,5715		
une adresse mail	Х	N/B2A		
matériel pédagogique et d'animation	Х			
documentations spécifiques (revues, livres etc)	Х			
un véhicule	X	X FILLING		

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Le Relais assistants maternels de Châteauroux est créé en juillet 2004.

Il est installé dans les locaux désaffectés de l'école Desnos, réhabilité en Maison de la Petite Enfance.

Les locaux sont situés au 93 rue de Vaugirard dans le quartier nord de Châteauroux.

Ce service municipal gratuit s'adresse aux parents, aux assistants maternels (Assmat), aux gardes à domicile et aux enfants. Il fonctionne du lundi au vendredi.

Il est dirigé dans un premier temps (2004 – 2008) par une animatrice infirmière-puéricultrice, puis en 2008 par 2 animatrices, infirmières. Depuis janvier 2010 le Ram est animé par une infirmière et une éducatrice de jeunes enfants.

C'est un lieu neutre qui n'exerce aucun contrôle sur la qualité et les conditions d'accueil des enfants, cette mission relève de la compétence du Conseil départemental.

Le projet est réalisé en partenariat avec:

- La Caisse d'allocations familiales (Caf) qui attribue une subvention spécifique "Relais assistants maternels" et une prise en charge dans le Contrat Enfance;
- Le Conseil départemental qui subventionne la création de la Maison de la Petite Enfance.

Un relais fournit toutes les informations sur l'ensemble des modes d'accueil de la ville de Châteauroux. Il ne conseille pas de mode d'accueil particulier mais "éclaire" les parents dans un choix qui reste le leur.

Ce lieu d'information, d'écoute et d'échange pour l'accueil du jeune enfant s'adresse, à toutes les familles et à tous les assistants maternels agréés de Châteauroux, ainsi que 13 assistantes maternelles de Saint Maur par convention entre les 2 communes.

Un Ram a pour mission de valoriser l'accueil à domicile en contribuant à améliorer la qualité du service proposé et de favoriser les échanges entre les divers modes d'accueil.

En mai 2021, l'ordonnance n° 2021-611 a modifié, notamment, l'appellation des Relais Assistants Maternels en Relais Petite Enfance (RPE). Leurs missions, en particulier en direction des professionnels, sont enrichies et précisées par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021 ce qui a abouti à la création d'un nouveau référentiel national. Ce référentiel constitue un cadre dans lequel doivent s'inscrire les Relais Petite Enfance afin de pouvoir bénéficier des prestations de service versées par les Caisses d'Allocations Familiales (Caf). à compter de 2022.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

La diminution du nombre d'assistants maternels (retraite, changement de situation...) entraine une baisse du nombre de place d'accueil sur le territoire. 2 solutions existent pour stabiliser l'accueil : créer des places d'accueils collectifs (public ou privé) ou maintenir la capacité d'accueil individuel. Pour cela, la Ville continue de soutenir la promotion du métier d'assistant maternel via le Relais Petite Enfance et la crèche familiale en partenariat avec Pôle emploi, la Caf et la PMI. La Ville se laisse aussi la possibilité d'étendre son offre collective sur les structures existantes.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

La Ville de Châteauroux soutient le développement de la promotion du métier d'assistant maternel et a inscrit cet objectif dans la convention territoriale globale. Elle poursuit également le partenariat avec la commune de Saint-Maur sur la participation des assistants maternels aux activités du Relais Retite E nfance.

La Ville apporte aussi son soutien aux associations de parentalité (Bulle Rose notamment) et développe son partenariat avec le Réseau ADPEP 36. Ce soutien à la parentalité se retrouve aussi au travers des actions des Cités éducatives et de sa participation aux réunions d'information du schémas départemental de services aux familles.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le Rpe participe:

- Aux commissions d'admission des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de la Ville de Châteauroux.
- Aux réunions avec la Caf.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Le Rpe propose une fois par mois des ateliers dans les bibliothèques de Beaulieu et de St Jean afin de promouvoir le livre auprès des assistants maternels et des enfants.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1: Informer les familles

> Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

Diagnostic				
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés			
Entre 2019 et 2022 le nombre de contacts par les familles a continué à progresser concernant les demandes de renseignements sur les différents modes d'accueil existants à Châteauroux. Ce nombre est passé de 244 contacts en 2019 à 355 en 2022.	Le Rpe est bien identifié par les familles comme lieu d'information sur l'ensemble des modes d'accueil.			

	Actions envisagées pour la nouvelle période						
	Description	Moyens alloués	Résultats attendus Echéance	Indicateurs			
	actions		prévisionnelle	d'évolution			
	Information sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire collectifs ou	 Entretiens individuels téléphoniques ou physiques Listes d'assistants 	- Une meilleure connaissance des différents modes d'accueil individuels ou collectifs par les	- Evolution de la fréquentation du Rpe par les familles.			
_	individuels Favoriser la	maternels et des différents modes	familles - Développement ou maintien du	- Enquête de satisfaction.			
	mise en relation entre l'offre et la demande d'accueil	d'accueil - Orientation vers les sites internet monenfant.fr, du Conseil départemental, de	nombre de contacts des familles				
		Châteauroux métropole					

	Contribuer à l'observatoire et à l'analyse de l'offre et de la demande d'accueil du jeune enfant	- Recenser les besoins spécifiques des familles et des propositions d'accueil par les assistant(e)s maternel(le)s		Une bonne connaissance des besoins et de l'offre d'accueil		
-	Identifier les besoins des familles pour les orienter vers le mode d'accueil approprié	- Accompagner et informer les familles sur le mode d'accueil le plus approprié par rapport à leur besoin et leur enfant	-	Des propositions adaptées aux besoins des familles		
	Proposer aux familles en recherche d'un assmat une liste mise à jour à minima 2 fois par an avec les fiches de disponibilités remplies par les assmats	 Mise à jour mensuelle de la liste des assistants maternel(le)s avec le listing PMI Fiche de disponibilités envoyées 2 fois par an aux assmats 		Avoir des listes d'assistants maternels le plus à jour possible	- Annuelle	
~	Information des familles sur les aides financières possibles	- Orientation vers le simulateur du site monenfant.fr - Livret vie de famille de la CAF		Meilleure connaissance par les familles des aides financières possibles		
-	Communication auprès des familles sur les missions du Rpe	- Portes ouvertes du Rpe		Meilleure visibilité sur les moyens permettant aux familles de trouver un mode d'accueil		

> Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

Diagnostic					
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés				
En 2019, le Rpe a signé une convention Linf « lieu d'information » afin de répondre aux sollicitations des parents via monenfant.fr. Aucune demande de renseignements ou de rdv n'est parvenue aux animatrices via le site monenfant.fr. Les animatrices n'ont pas de retour de parents ayant trouvé le mode de garde de leur enfant après consultation du site monenfant.fr.	Les animatrices continuent d'informer les familles de l'existence du site mon-enfant.fr sur lequel est répertorié l'ensemble des modes d'accueil, mais également concernant la possibilité de faire une simulation du coût de la garde.				

A	Actions envisagées pour la nouvelle période							
Description	Moyens	Résultats	Echéance	Indicateurs				
actions	alloués	attendus	prévisionnelle	d'évolution				
- Valoriser l'existence du site monenfant.fr auprès des familles - Répondre aux demandes formulées en ligne via le site monenfant.fr	- Présentation du site - Présentation du simulateur - Permanences physiques ou téléphoniques	- Connaissance du site monenfant.fr par les familles - Que les familles ayant formulé une demande obtiennent une réponse	- Toute la durée du projet	- Evolution du nombre de contacts				

> Le guichet unique d'information (mission renforcée)

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée					
1					

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE							
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation		
				E-Jan II			
			39	r papitar			

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

> Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

Diagnostic				
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés			
L'évolution du nombre de demandes de listes d'assmats auprès du Rpe se poursuit : 214 demandes en 2019 et 317 en 2022. En 2022, il y a eu une hausse du nombre de demandes d'accueil en horaires atypiques par les parents alors que les assmats étaient moins nombreux à accepter ce type d'accueil. Les parents sollicitent de manière anecdotique le Rpe pour une demande d'accueil par une garde à domicile.	Les parents rencontrent plus de difficultés pour trouver un accueil en horaires atypiques et notamment à part. Les animatrices ont donc commencé à répertorier le nombre de parents sollicitant de nouveau le Rpe pour obtenir une liste complémentaire faute d'avoir trouvé une place disponible dans leur secteur. A cours de la période du précédent projet du Rpe, les assmats ont retourné « en dent de scie » leur fiche de disponibilités au Rpe et donc principalement lorsqu'ils avaient des places de disponibles.			

	Actions envisagées pour la nouvelle période						
	escription ctions	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéance prévisionnelle	Indicateurs d'évolution		
-	Faciliter la mise en relation entre les familles et les assmats	- Listes d'assmats mise s à jour mensuellement avec le listing PMI téléchargé et avec les	- Meilleure orientation des familles	- Toute la durée du projet	- Evolution du nombre de contacts - Evolution du		
-	Identifier les besoins	fiches de disponibilités envoyées aux assmats 2/an	- Faciliter aux parents leur		nombre de familles ayant trouvé		

	spécifiques	-	Listes assmats		recherche	leur asmat
	des familles		avec offre		d'accueil	par le Rpe
	acs rannings		horaires	_	Réduire le	P = 1 = 1 P = 1
			atypiques,		temps de	
			écoles		recherche	
			William 200 Co.		pour les	
			fréquentée s		Macon in a contract	
		-	Continuer à		familles	
			solliciter les			
			assmats qui ne			
			répondent pas			
			pour connaître			
			leurs			
			disponibilités et		21	
-	Contribuer à		spécificités			
	l'analyse de		d'accueil			
	l'offre et de	_	Etablir une liste			
	l'accueil du		des	-	Une bonne	
	jeune enfant		remplacements		connaissance	
-	Participation		possibledurant		de l'offre et	
	aux		la période		de la	
	commissions		estivale		demande	
	d'admission	_	Récolte et		l'accueil du	
	des crèches		analyse des		jeune enfant	
	de		données	_	Une	
	Châteauroux		statistiques		meilleure	
	métropole	_	Un courrier est		connaissance	
	metropole		envoyé aux		du Rpe et ses	
			familles en cas		missions par	
			de refus		les familles	
			d'accueil par le		les fairilles	
			service petite			
			enfance afin de			
			les orienter			
	D		vers le Rpe			
-	Promotion du				11	
	Rpe sur les	-	Rencontre des	-	Une	
	missions		acteurs liés à		meilleure	
	d'information		l'emploi (pôle		connaissance	
	sur les		emploi, CCAS)		des missions	
	différents				du Rpe par	
	modes	12	Portes ouvertes		les acteurs	
	d'accueil		du Rpe		liés à l'emploi	

> Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

Diagnostic			
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés		
Le nombre de contact par les parents concernant leur rôle d'employeur a baissé sur la durée du projet sauf sur l'année 2022 au cours de laquelle il y a eu une légère augmentation.	Cette baisse du nombre de contacts de parents concernant leur rôle d'employeur semble s'expliquer par la baisse du nombre d'assmats, l'incitation par certains d'avoir recours à des sites type Top assmat, mais également par l'évolution du site de Pajemploi sur lequel les parents peuvent trouver plus facilement les informations nécessaires. Les animatrices constatent également que les demandes des parents vont au-delà des informations de 1er niveau : demande de calculs par exemple.		

Ac	Actions envisagées pour la nouvelle période				
Description actions	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéance prévisionnelle	Indicateurs d'évolution	
- Informations de 1er niveau sur le rôle de particulier employeur, leur droits et devoirs: convention collective, contrat de travail, aides financières, formation continue des assmats	- Permanences physiques et téléphoniques Guide parent employeurs sur les missions du Rpe Mise à disposition de la convention collective, de modèles de contrats de travail et différents documents émanant des instances officielles (CAF, Pajemploi, DDTESPP) - Relations partenariales avec ces	- Faciliter l'accès aux informations utiles afin de devenir particulier employeur Une meilleure lisibilité des informations pour les particuliers employeurs dans leurs démarches et le coût de la garde - Poursuivre l'identification par les familles du Rpe comme lieu ressource pour les	- Travail quotidien sur toute la durée du projet	- Evolution du nombre de contact s des familles - Enquête de satisfaction au cours du projet	

- Orienter les parents employeurs vers les instances spécifiques compétentes pour les demandes de renseignements plus complexes.	instances officielles Recherches documentaires Formation des animatrices - Liste d'adresses et de sites utiles	accompagner dans leur rôle d'employeur. - Actualisation des connaissances pour apporter des réponses adaptées (1er niveau) aux questions du public. - Une meilleure orientation des familles vers les différents organismes
		institutionnels

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

> Informer les professionnels sur le métier

Diagr	nostic
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés
Le nombre de contacts par les professionnel(le)s concernant leugdroits et devoirs sur la période du projet est resté stable, hormis sur l'année 2020 en raison du contexte sanitaire Covid-19 durant laquelle le nombre de sollicitations par les assmats et de communication du Rpe en leur direction augmenté.	Le Rpe est bien identifié par les professionnel(le)s pour se renseigner sur leur droits et devoirs mais aussi pour toutes les questions concernant l'exercice de leur métier. Le Rpe représente pour ces professionnel(le)s un lieu de soutien.

Actions envisagées pour la nouvelle période				
Description actions	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéance prévisionnelle	Indicateurs d'évolution
- Assurer une veille juridique et statutaire afin d'informer les	- Permanences physiques et téléphoniques	- Accès à la compréhension du cadre légal par les professionnels	- Toute la durée du projet	- Evolution du nombre de sollicitations

assmats sur leurs	- Mise à disposition	- Que les	- Journal du	par les
droits et leurs	de la convention	professionnel(le)s	Rpe 2f/an	professionnels
devoirs	collective, contrat	s'approprient la		
- Orientation	de travail	convention	- Aliendal	- En quête de
vers les	- Articles dans le	collective	Lationis	satisfaction au
organismes et	journal du Rpe	- Augmentation ou		cours du projet
sites	- Liste des	stabilisation du	the cest	de reconstante.
institutionnels:	organismes et sites	nombre d'assmat		Telling schools before
CAF, Pajemploi,	utiles	sur le territoire	ductions per to	no felial de la seria de
Pole emploi,	- Bibliothèque	- Une information	housence,	the forms much
PMI, organismes	professionnelle	régulière sur	Girls Ispins	way only all the dis
de formation	 Orientation vers 	l'actualité du	Little (Index/Index)	Hillian no Secreta
 Accompagner 	les organismes de	métier d'assmat	tailre/maT	and an extension
et orienter les	formation ou		11 -48 6	To be the first of the second
professionnels	d'accompagnement		Continued in	
qui souhaitent se	VAE		salar dayad i	and fings about
renseigner sur	- Participation aux			Light to the conditions
l'évolution de	réunions	Entered Street	emischen gaby is T	The Section and Land
leur carrière	d'information sur		Gelen Phalail	The material state of the
- Informer les	l'agrément d'assmat		- Epologus -	a principal salah bila
candidats à	auprès de la PMI	LONG A MANUAL TRANSPORT		Alimetramous six
l'agrément sur le	- Permanence à	al material content of the	SELECT C	
métier d'asmat	Pole emploi pour			The second second
et les démarches	présenter le métier			Selection dist
pour faire une	d'assmat		ordonkeddara.	the hagainst again.
demande	- Mise en place de			The section of the
d'agrément	parrainage auprès			and the state of t
- Proposer un	d'une assmat déjà		and seek and	E (ICA Section 1989)
espace ressource	en activité		to the selfer of	Contract State
pour l'exercice	- Journée portes			Washington Long
du métier	ouvertes			10.000000000000000000000000000000000000
d'assmat				

> Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

Diagnostic		
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés	
Les assmats rencontrent régulièrement des difficultés pour s'inscrire ou actualiser leurs disponibilités sur le site monenfant.fr.	Ils manifestent auprès des animatrices un découragement de ce fait mais aussi un désintérêt pour ce site du fait de la multitude de sites sur lesquels ils doivent actualiser leurs disponibilités (CAF, PMI, Rpe).	

Actions envisagées pour la nouvelle période				
Description	Moyens	Résultats	Echéance	Indicateurs
actions	alloués	attendus	prévisionnelle	d'évolution
- Information des professionnel(le)s de leur obligation d'être inscrite et actualisation de leurs disponibilités sur le site monenfant.fr - Encourager les professionnel(le)s à réaliser leur inscription et actualisation sur le site monenfant.fr - Orienter les professionnel(le)s rencontrant des difficultés d'inscription ou d'actualisation sur le site monenfant.fr vers le référent technique CAF	- Envoi du tuto de démonstration de création de son compte sur monenfant.fr - Proposition de rdv - Rappel date butoir mise à jour disponibilités sur le site : mail, article dans le journal du Rpe - Echanges au cours des entretiens individuels et des ateliers - Coordonnées référent technique CAF	- Une mise à jour régulière des disponibilités sur le site par les professionnels et à minima à la date échéance prévue - Une augmentation du nombre de professionnels inscrits	- Toute la durée du projet	- Nombre de sollicitations par les professionnels du Rpe pour ce motif - Une augmentation du nombre de professionnels inscrits

> Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

Diagnostic		
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés	
Pour les réunions à thèmes, après 2 années de baisse de fréquentation (2020 et 2021), en 2022 la fréquentation de ces réunions a retrouvé son niveau de 2019.	Cette baisse s'explique par le contexte sanitaire Covid-19 mais également par un essoufflement professionnel qui a fait suite à cette période. Les animatrices ont poursuivi leur accompagnement des professionnels et les ont sollicités par l'intermédiaire d'un questionnaire pour repartir sur leur souhaits?	

F	Actions envisagées pour la nouvelle période			
Description actions	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéance prévisionnell e	Indicateurs d'évolution
 Poursuivre l'organisation de réunions à thèmes Accompagne r les échanges professionnel s au cours des ateliers Accompagne r les assmats dans la mise en œuvre des principes de la charte nationale du jeune enfant Etre un lieu ressource Garder les assmats dans la profession 	- Organisation de réunions et conférence - Questionnaire sur les besoins ou souhaits de thèmes de réunions - Groupes d'échange de pratique Mise à disposition d'article Mise à disposition d'article Bibliothèque professionnelle - Journal du Rpe - Affichage et mise à disposition de la charte nationale du jeune enfant - Rdv individuel en cas de difficultés professionnelles Temps d'écoute - Ateliers santé et de sensibilisation au bien-être - Proposition de matériel adapté (tabourets à roulettes durant les ateliers)	- Une remobilisation des professionnels autour de ces temps d'échanges - Engager une réflexion sur ses pratiques professionnelles compétences professionnelle s	- Toute la durée du projet	- L'évolution du nombre d'assmats participant aux réunions - La stabilisatio n des départs anticipés de la profession

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

> Organiser des ateliers d'éveil

Diagnostic			
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés		
La participation des assmats aux ateliers proposés par le Rpe a évolué sur la période du projet.	Cette évolution notamment entre 2020 et 2021 est en partie due au contexte sanitaire Covid-19 et l'annulation de certains ateliers mais également le refus de certains parents que leur enfant y participe. En 2022, durant une période de l'année les animatrices ont dû annuler les ateliers se déroulant dans les locaux du Centre Lucette Harbon, ceux-ci accueillant le multi-accueil La Pingaudière suite à l'épisode de grêle ayant touché Châteauroux.		

Actions envisagées pour la nouvelle période					
Description	Moyens	Résultats	Echéance	Indicateurs	
actions	alloués	attendus	prévisionnelle	d'évolution	
- Organiser des ateliers - Promouvoir le jeu et le livre - Proposer un lieu d'animation respectant des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort pour l'ensemble des participants (enfants et adultes) - Poursuivre l'offre de proximité sur les quartiers de Châteauroux - Participer à rompre	- Planification sur la semaine d'ateliers sur les différents quartiers de Châteauroux - Autorisations écrites des parents remis aux animatrices par l'assmat - Participation sur inscription une seule fois par semaine afin de faciliter l'accueil et les échanges - Participation des professionnels au choix de la programmation des thématiques	- Une participation régulière des assmats - Temps de rencontre et d'échanges entre les professionnels et avec les animatrices du Rpe - Susciter l'observation du jeune enfant comme base de réflexion - Valorisation des compétences des professionnels - Participation à l'amélioration de la qualité de l'accueil du jeune enfant	- Toute la durée du projet	- Nombre d'ateliers proposés - L'évolution du nombre d'assmats et d'enfants participants aux ateliers - Questionnaire et enquête de satisfaction une fois au cours du projet	

l'isolement des	- Intervenants		Alone Wiston III	Partition principle
professionnels de	d'éveil musical			
l'accueil	- Ludothèque,			
individuel et	bibliothèque			
développer du	- Fréquentation			
lien	des bibliothèques		1.00	
	de quartier	1		
1 4000000-1-000	- Matériel	16-31003 1 g month	organization of the con-	apalo alla olgi daga e sanc
La contra	pédagogique	emains.	101 24 10 10 25 25 1	Carlone fell man new Sec.
l Langermani	- Temps forts	principles :	Station and Sold	me configuration
	d'animation :	the feed of	Providency.	general strong or limit
argumenthe mi	carnaval,	personal and a second		
a tribido pello al sel	spectacle	stem still		
70 400	- Parrainage des	Maria Bara		
	nouveaux			
in the committee	professionnels	pedant in a		
in the forest life		Applications I		
de guita perkias, 900				
	Security Commission			
			the early are built	
				Nota Janes Street
er Amerikaliki	Bayring Salf-		w level of the control of	
The Halland La		To his western		

> L'analyse de la pratique (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée				

	ACTION(S) ENVISAGE	(S) POUR LA MIS	SE EN PLACE DE L	A MISSION RENFO	RCÉE
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
			Librarius)	Lightenisting of	
		h		the Park (

> Accompagner le parcours de formation des professionnels

Diagnostic				
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés			
Le nombre de départ en formation continue a baissé sur la période 2020-2021 pour augmenter en 2022 mais sans toutefois retrouver son niveau de 2019.	Cette baisse est notamment due au contexte sanitaire Covid-19, mais aussi à un essoufflement professionnel qui a fait suite à cette période. Elle s'explique également par un vieillissement des assmats qui lorsqu'ils sont en fin de carrière ne ressente plus le besoin de partir en formation. Les animatrices ont donc été amenées à solliciter les autres Rpe du département et la PMI afin d'assurer un nombre de participants			
	suffisant pour permettre le maintien des départs en formation.			

Ad	Actions envisagées pour la nouvelle période					
Description actions	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéance prévisionnelle	Indicateurs d'évolution		
- Poursuivre la promotion de la formation continue - Faciliter le départ en formation - Accompagner les professionnels dans la réalisation de leur dossier d'inscription - Informer les professionnels sur leurs droits à la formation continue Recenser les besoins en formation continue	- Elaboration du programme de formation de l'année avec les assmats : réunion\$, questionnaire - Sensibiliser les assmats et leurs employeurs sur les apports de la formation - Vérification des dossiers avant envoi à l'organisme de formation - Mise à disposition des catalogues de formation - Info Rpe, journal du Rpe	- Des assmats sensibilisés aux apports de la formation continue - Que les parents employeurs soient également sensibiliser et acceptent le départ en formation de leur salarié(e)	- Toute la durée du projet	- Evolution du nombre d'assmats partis en formation - Le nombre de formation ayant eu lieu		

- Mailing en cas de places disponibles - Coordination au niveau du RPEI pour élargir l'offre de formation et constituer des groupes suffisant permettant le départ en		
formation - Ouverture aux asmats n'ayant pas de Rpe sur leur territoire en cas de places disponibles		

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

> Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

Diagnostíc				
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés			
Les animatrices n'ont peu ou pas constaté de sous activité subie par les assmats du secteur.	La sous activité des assmats est plutôt choisie car pour ceux en fin de carrière, ils ne souhaitent plus forcément accueillir de nouveaux enfants ou limite le nombre d'enfants accueillis par rapport à leur agrément. Certains professionnels choisissent également de limiter le nombre d'enfants accueillis à cause de l'évolution des demandes des parents qui entrainent un découragement professionnel: DME, transition biberon non préparée Le peu de sous activité subie est lié parfois aune notion de quartier, un déficit de préparation à l'entretien avec les parents ou des méthodes éducatives qui ne correspondent pas aux souhaits des parents.			

Actions envisagées pour la nouvelle période					
Description	Moyens alloués	Résultats	Echéance	Indicateurs d'évolution	
actions		attendus	prévisionnelle	a evolution	
- Recenser les assmats en sous activité	- Fiches de disponibilités 2/an - Entretien individuel afin d'identifier éventuellement la cause de cette sous activité - Ateliers d'accompagnement Pôle emploi	- Qu'il n'y ait pas de sous activité subie chez les asmats	- Toute la durée du projet	- Evolution du nombre d'assmats en sous activité subie	

> Promouvoir le métier d'assistant maternel

Diagr	nostic
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés
Le Rpe met en place différentes actions pour promouvoir le métier d'assmat : intervention à Pole emploi, partenariat avec la CAF et la PMI Durant la période du projet le nombre de contacts de candidats à l'agrément a évolué. Ainsi en 2022, les animatrices du Rpe ont accueillir 12 candidats à l'agrément. Sur cette même année, 1 assmat a demandé son agrément suite à sa rencontre à Pole emploi 'une animatrice du Rpe. Les personnes de moins de 30 ans ne semble per être mobilisées par le métier d'assmat (voir tableau répartition des assmats)	

Actions envisagées pour la nouvelle période					
Description	Moyens	Résultats	Echéance	Indicateurs	
actions	alloués	attendus	prévisionnelle	d'évolution	
 Informer les candidats à l'agrément Mettre en lien les futurs professionnels 	 Entretien individuel Orientation vers la réunion d'information organisée 	- Une meilleure connaissance du métier d'assmat par les potentiels candidats	- Toute la durée du projet	 Nombre de sollicitation de candidats à l'agrément L'évolution du nombre de 	

avec ceux	THE THE STATE OF T	- Une	100	nouveaux
exerçant déjà	par le conseil	augmentation		assmats
Mise en relation	départemental	du nombre de		
des	- Envoi du	nouveaux		
professionnels souhaitant	formulaire de demande	agréments		
exercer en	d'agrément			
MAM	- Présentation du		Later Market Street	and the state of t
Poursuivre les partenariats :	métier d'assmat auprès des		1	
CAF/PMI/ ? ôle	demandeurs		_ =	
emploi, pour communiquer	d'emploi à ? ôle emploi			- W.J
sur le métier	- Information sur			3
d'asmat	les aides à		named words from a	and an arranged to
a asmac	l'installation et		4.11.4.3.1.4.4	
	d'amélioration		norther the sign	
Control of the control	de l'habitat			
New York Tributing	The state of the s		18.50	
	- Journée portes		State of the State of	577 153 2
	ouvertes			
Berne mineral	- Campagne de		say no rand process	
	promotion du			
	métier à l'échelle		colocia scalarina)	and of the same of
	départementale			
E de les conserte que	pour une			
	meilleure			
	visibilité et		had be body	80 KN 94
	cohésion		Complete Commission	

> La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

	Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée	
E		

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE						
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation	
		25 a 0 9 a ce				

<u>Annexes</u>

Le diagnostic relatif au territoire

VIE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE L'HABITAT	SOMMAIRE
Taux de chômage 2019 et 2022 Situation professionnelle des familles allocataires sur 2019/2022 Services et équipements POPULATION	
Situation professionnelle des familles allocataires sur 2019/2022 Services et équipements POPULATION	VIE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE L'HABITAT32
Population totale – évolution 2016/2020 SITUATION DES FAMILLES	 Situation professionnelle des familles allocataires sur 2019/2022
SITUATION DES FAMILLES	POPULATION33
Évolution du public sur 2019 et 2021 Caractéristiques des enfants Nombre d'enfants de moins de 6 ans par âges évolution sur 2019/2021 OFFRE ET BESOIN DE GARDE DES JEUNES ENFANTS (ENFANTS DE 0/5 ANS)	 Population totale – évolution 2016/2020
Caractéristiques des enfants Nombre d'enfants de moins de 6 ans par âges évolution sur 2019/2021 OFFRE ET BESOIN DE GARDE DES JEUNES ENFANTS (ENFANTS DE 0/5 ANS) L'accueil individuel	SITUATION DES FAMILLES33
 L'accueil individuel	 Caractéristiques des enfants Nombre d'enfants de moins de 6 ans par âges évolution sur 2019/2021
 Garde à domicile	
 Répartition des âges évolution 2020/2022 Assistants maternels de 55 ans et + Ancienneté et perspectives avenir dans la profession des 	 Garde à domicile
	 Répartition des âges évolution 2020/2022 Assistants maternels de 55 ans et + Ancienneté et perspectives avenir dans la profession des

	 ■ Le temps de travail et la rémunération des Assmats
	participés aux ateliers proposées par RPE de 2019 à 2022 > Evolution du nombre de passages d'assistants maternels aux ateliers (2019/2022)
	Les principales difficultés ressenties par les assistants maternels
	Accueil collectifs
	 soins des familles Evolution des demandes des parents Demandes de recherche de mode d'accueil Evolution nombre de listes données Evolution nombre de demandes de listes Evolution nombre de contacts d'Asmat pour donner leurs disponibilités Evolution des demandes en horaires atypique 2016/2022 Evolution des demandes des parents auprès du RPE
0	■ Evolution des offres d'accueils atypiques des assistants maternels Estimation des besoins théoriques d'accueil permanent pour les enfants de – 3ans de 2019/202253

	Synthèse
•	 Place du RPE
	 Evolution des contacts avec le RPE des parents selon motifs période 2019/2022
	 Tous motifs comondus Droits et devoirs pour le contrat de travail Tous les autres motifs (exercice métier, fonctionnement RPE)

LE DIAGNOSTIQUE RELATIF AU TERRITOIRE

Le territoire concerné est la commune de Châteauroux

La commune de Châteauroux fait partie de la Communauté d'agglomération castelroussine (CAC) et conserve les compétences enfance et jeunesse.

VIE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE L'HABITAT

Situé à deux heures de Paris, au cœur de la France, Châteauroux Métropole est situé au centre du département de l'Indre.

Châteauroux et plus largement la Communauté d'agglomération castelroussine (CAC) constituent le pôle d'activités le plus important du département.

Desservies par la route (autoroute A20), le rail (ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) et les airs (aéroport international Châteauroux-Centre), l'agglomération de Châteauroux bénéficie de nombreuses zones d'activités : Cap Sud (St Maur), Grandéols (Déols), Le Forum (Le Poiçonnet), La Malterie (Montierchaume) ou encore La Martinerie (Etrechet – Diors).

Le parc d'activités d'Ozans, qui atteindra à terme 500 hectares.

Taux de chômage en %

	2019	2022
CHÂTEAUROUX	7,9%	7,0%
INDRE	7,9%	7,0%
France métropolitaine	7,9%	7,1%

(Source DREETS Indicateur - INSEE premier trimestre 2022

Tableau taux de chômage

*Le taux de chômage est la part de chômeurs dans la population active (= actifs en emploi + chômeurs). Le bureau International du Travail (BIT) définit les chômeurs comme les personnes sans emploi, disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours, et ayant cherché activement un emploi dans le mois précédent.

Constat:

Comme il était déjà apparu dans le projet précédent le taux de chômage continu sa baisse progressive sur la période tout comme celui de l'Indre et de France.

ituation professionnelle des f	2019	2020	2021	Evol. 2016/18
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans	1 275	1 203	1 163	-4,50%
Dont tous les parents Caf travaillent	442	402	425	-1,90%
Dont % des parents Caf qui travaillent	34,70%	33,40%	36,50%	+ 0,9

Constat:
Malgré la baisse
du nombre de
familles avec
enfants de moins
de 3 ans sur
Châteauroux la
part de celles dont
tous les parents
CAF travaillent
augmente.

Services et équipements :

Châteauroux bénéficie de la gratuité des transports et de nombreux équipements culturels, sportifs et de loisirs (médiathèque, bibliothèques, Scène nationale d'Equinoxe, conservatoire de musique, piscines, gymnases...).

POPULATION

Population total	ale – évolut	ion		
	2016	2017	2020	Evol° 2016/2020
CHÂTEAUROUX	44 088	43 741	43 331	-2%
CAC	73 617	-	NC	
INDRE	223 505	222 232	218 707	-2%

(Source Département de l'Indre Portrait du territoire DDT-SATTE-UCP_2020 et INSEE,RP 2009 au RP 2020 Exploitations principales

Constat:

La population de Châteauroux suit la baisse de celle du département.

SITUATION DES FAMILLES

Évolution du public

Evolution du public	2019	2020	2021	Evaluation annuelle
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans	1 275	1 203	1 163	-4,50%
Dont monoparents	370	346	357	-1,80%
Dont % de monoparents	29,00%	28,80%	30,70%	+ 0,8
Dont tous les parents Caf travaillent	442	402	425	-1,90%
Dont % des parents Caf qui travaillent	34,70%	33,40%	36,50%	+ 0,9
Source IMAJE				

Constat:

Malgré la baisse du nombre de famille, celui de la part représentée par les familles monoparentales augmente.

Caractéristiques des enfants

Nombre d'enfa ans par âges	nts de mo	ins de 6		
grafiantari	2019	2020	2021	Evol° 2019/2021
- de 3 ans	1414	1347	1290	-9%
3/5 ans	1358	1322	1283	-6%
TOTAL	2772	2669	2573	-7%
(Source IMAJE)			8	

Constat:

- La baisse du nombre de jeunes enfants, se poursuit.

OFFRE ET BESOIN DE GARDE DES JEUNES ENFANTS (enfants de 0/5 ans)

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Garde à domicile :

Evolution de l'accueil des jeunes enfants Garde à domicile	2019	2020	2021	
Enfants < 3 ans bénéficiaires du CMG garde à domicile & structure PAJE	17	8	9	-27,20%
Source IMAJE				

Sur le territoire il existe 3 organismes indépendants recrutant des personnes qualifiées pour la garde des enfants à domicile :

- La Compagnie des Petits
- 02
- Aide aux Familles à Domicile 36

Constat:

Ce mode de garde est peu développé sur le territoire.

La garde d'enfant par les gardes à domiciles est faible sur Châteauroux, hormis sur l'année 2019, ce qui fait que le RPE est peu sollicité pour ce mode d'accueil.

Assistants Maternels

Évolution du nombre d'enfants accueillis

	2020	2021	Evol°2019/20 21
281	257	268	-5%
181	175	149	-18%
462	432	417	-10%
	181	181 175	181 175 149

Nombre d	'enfants	accueillis	par Asmat a	ı 31	déce
----------	----------	------------	-------------	------	------

	2019	2020	2021	Evol°2019/2 021	
1 ou 2 enfants	57	51	36	-37%	
3 ou 4 enfants	66	59	59	-11%	
3 ou 4 enfants	43	42	42	-2%	
(Source IMAJE)					

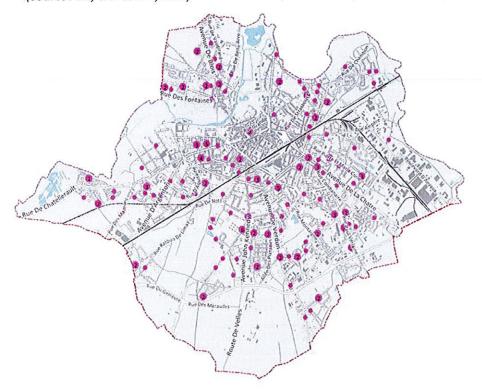
Constat:

On constate une baisse du nombre d'enfants accueillis chez les assistants maternels, quel que soit leur âge tout comme sur le projet précédent.

Répartition des Assistants maternels par quartiers et nombre d'agréments

Répartition des Assmats, du nombre d'agrément						
	Nbre d'Assmats	Nbre				
Quartiers	RPE	%	d'agréments	%		
Châteauroux	151	100%	570	100%		
Centre	21	14%	84	15%		
Est (St Denis)	33	22%	121	21%		
Nord (Vaugirard)	16	11%	64	11%		
Ouest (Beaulieu)	17	11%	59	10%		
Sud (Touvent, Gds Champs)	27	18%	105	18%		
SE1 (St Jean)	16	11%	62	11%		
SE2 (St Jacques)	21	14%	75	13%		

(source PMI, CAF et RPE, 2022)



Constat:

La répartition du nombre d'assistants maternels est homogène sur le territoire

L'activité des assistants maternels (Châteauroux et Indre)

	2019	2020	2021	Evol° 2019/2021	Indre 2019	Indre 2020	Indre 2021	Evol° 2019/2021
Nbr d'Assmat actives (sur au moins 1 mois de l'année)	200	181	166	-17,0%	1064	966	914	-5,4%
(Source IMAJE)								

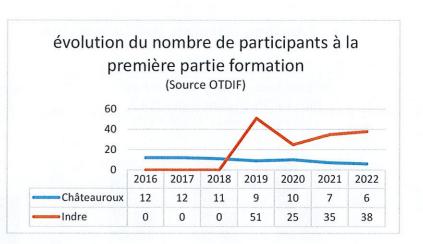
Constat:

Baisse d'activité des assistants maternels sur la période 2019/2021

Formation initiale

Constat:

On peut constater qu'il y a une baisse du nombre de participants à la formation.



Maison Assistants Maternels (MAM)

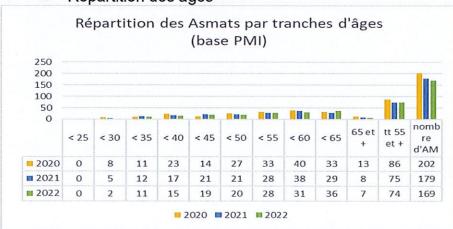
Février 2015. Ouverture de la première MAM avec 4 assistantes maternelles. En 2022, une cinquième asmat est venue compléter l'équipe de la MAM.

Assistants Maternels et horaires atypiques

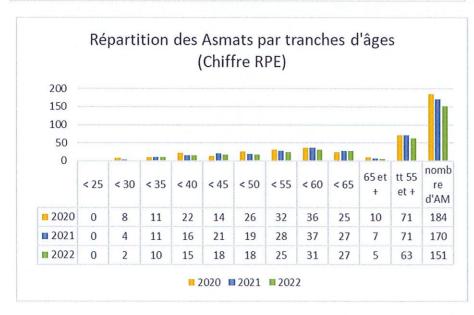
Voir graphique et commentaires partie les besoins des familles p 52

Age des assistants maternels

Répartition des âges



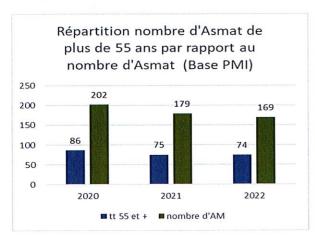
(Source RPE)



(Source RPE)

Assistants maternels de 55 ans et plus

•



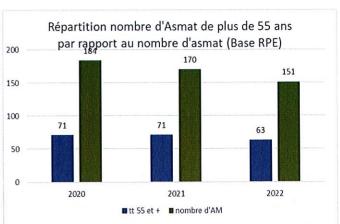


Tableau évolution Asmat 55 et + au 31 décembre

	2019	2020	2021	Evol° 2019/2021	Indre 2019	Indre 2020	Indre 2021	Evol° 2019/2021
Nbr d'Assmat actives de + 55	64	58	55	-14,1%	313	320	328	4,8%
Taux d'Assmat actives de + 55 ans	38,6%	38,2%	40,1%	7	34,4%	37,6%	41,1%	71
(Source IMAJE)		8 6 6 7 7 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8						

• Ancienneté et perspective avenir dans le métier d'assistant maternel

	ore 2022	bre	au e 2022	ıbre	Ancien	neté d	ans la	profe	ssion	100 (110 (100 (100 (100 (100 (100 (100		temps ntinue		
	Nb Assmat PMI 31 décembre 2022	Nb assmat RAM 31 décembre 2022	ant 31	Moyenne âge au 31 décembre 2022	- de 1 an	1 à 4 ans	5 à 10 ans	11 à 15 ans	+ de 15 ans	Moins de 2 ans	entre 3 et 5 ans	entre 5 et 10 ans	jusqu'à la retraite	ne sais pas
Châteauroux	169	0	56	51,2	2	10	4	8	34	10	9	12	31	7
Centre	24	0	8	50	0	0	1	0	7	3	1	1	4	0
Est	38	0	10	51,5	0	2	0	1	7	1	0	4	6	2
Nord	17	0	6	53,5	0	1	0	0	5	2	1	2	3	0
Ouest	21	0	8	54,6	0	2	1	2	3	1	2	1	6	1
Sud	30	0	10	50,4	0	3	2	1	4	0	4	2	5	0
Sud est 1	16	0	9	50,7	0	2	0	3	4	3	0	1	4	2
Sud est 2	23	0	5	48,3	0	0	0	1	4	0	1	1	3	2

Source Listing et site PMI et questionnaire RPE Décembre 2022

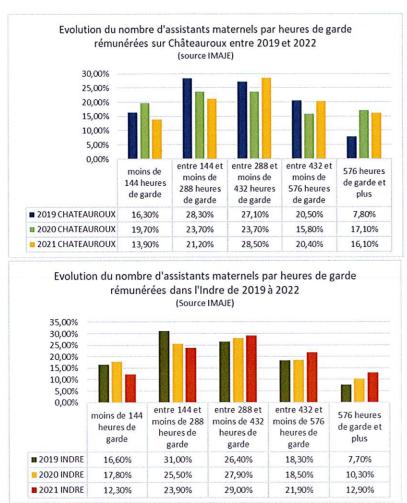
Constat:

- Une offre en accueil individuel en baisse sur le territoire.
- Un niveau de renouvellement des Asmats qui baisse également.
- Une baisse du nombre d'Asmats de 55 ans et plus.
- La population des Assmats de 55 ans et plus représente toujours une part du nombre des Asmats en activité 40,1% (chiffre IMAJE) alors qu'en parallèle le nombre d'Asmat de moins de 30 ans déjà faible est encore en baisse (1,18% des Asmats en 2022).
- Par rapport au retour du questionnaire du RPE, une majorité des Asmats exercent cette profession depuis plus de 15 ans. Et une majorité envisagent de poursuivre ce métier jusqu'à la retraite ce qui est à mettre en parallèle avec le taux d'Asmats actifs de 55 ans et plus.

Ces constats sont à mettre en lien avec le niveau de l'offre en accueil collectif, important des la commune de Châteauroux

Le temps de travail et la rémunération des assistants maternels

Le nombre d'heurestravaillées

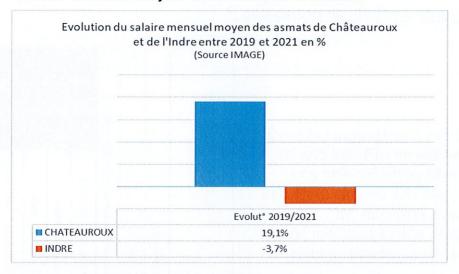


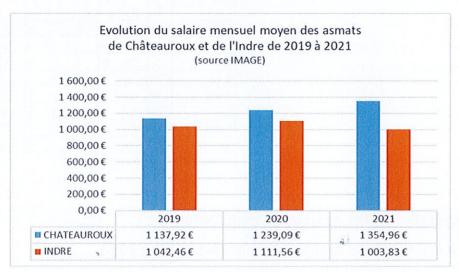
La rémunération :

Tarif horaire net

Evolution du tarif horaire net	Separate control of the	re répo fois dai				Tarif r	noyer	ls	Tā	arif le i	plus b	as	Ta	rif le p	lus ha	ut
net	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Châteauroux	171	154	144	130	3,13€	3,16 €	3,24 €	3,41 €	2,21 €	2,23 €	2,25 €	2,50 €	4,45 €	4,00 €	4,00 €	4,50 €
Centre	24	21	22	17	3,43€	3,43 €	3,60 €	3,63 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00€	4,00 €	3,90 €	4,00 €	4,50 €
Est	39	34	29	26	3,16€	3,18 €	3,22 €	3,59 €	2,70 €	2,30 €	2,35 €	3,00 €	3,75 €	3,74 €	4,00 €	4,50 €
Nord	17	14	15	15	3,18€	3,18 €	3,24 €	3,30 €	2,80 €	2,85 €	2,90 €	3,00 €	3,55 €	3,50 €	3,53 €	3,77 €
Ouest	19	21	15	15	2,97€	3,06 €	3,12 €	3,28 €	2,21 €	2,23 €	2,25 €	2,50 €	3,30 €	3,50 €	3,50 €	3,65 €
Sud	37	31	30	26	3,04€	3,09 €	3,13 €	3,30 €	2,21 €	2,45 €	2,47 €	2,60 €	4,45 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
SE1	17	17	17	14	3,05€	3,08 €	3,16 €	3,20 €	2,70 €	2,76 €	2,76 €	2,92 €	3,30 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
SE2	18	16	16	17	3,04€	3,09 €	3,20 €	3,27 €	2,21 €	2,23 €	2,85 €	2,85 €	3,50 €	3,70 €	4,00 €	4,50 €

Salaire mensuel moyen des assistants maternels





Constat:

- On observe sur le graphique concernant l'évolution du nombre d'Asmats par heures de gardes rémunérées sur Châteauroux entre 2019 et 2021, une hausse de ces derniers travaillant un volume horaire plus important.
- Le tarif horaire net moyen pratiqué par les assistants maternels de Châteauroux augmente chaque année (chiffre RPE fiche de renseignements)
- Ces deux augmentations induisent une hausse du salaire mensuel moyen des Asmats de Châteauroux à la différence de celui du département de l'Indre

Pourquoi ce choix de profession?

Constat

La majorité des Asmats ayant répondu au questionnaire du RPE ont précisé que le choix de ce métier était pour travailler auprès des enfants (85% des Asmats ayant: répondu au questionnaire). Mais également pour s'occuper de leurs propres enfants (42%).

			uestionnaire		Cho	ix mét	tier	
	Nb Assmat PMI	Nb assmat RPE	Nb Assmat ayant répondu au questionnaire	Travailler aupres d'enfants	travail à son domicile	s'occuper de ses enfants	ne trouvait pas d'autre travail	autre
Châteauroux	169	151	56	48	17	24	0	3
Centre	24	21	8	6	4	3	0	1
Est	38	33	10	9	1	5	0	0
Nord	17	16	6	6	3	2	0	0
Ouest	21	17	8	7	1	2	0	1
Sud	30	27	10	9	3	5	0	1
Sud est 1	16	16	9	7	2	5	0	0
Sud est 2	23	21	5	4	3	2	0	0

Source RPE (questionnaire)

La formation et les assistants maternels :

Évolution de l'intérêt pour formation continue de 2016 à 2022.

	lr	ntéress	é par f	ormatio	n
	oui au 1 er janvier 2016	oui 31 décembre 2019	oui 31 décembre 2022	Comparatif	
Châteauroux	43	38	31	-18%	K
Centre	3	5	5	0%	Z
Est	9	7	5	-29%	7
Nord	4	5	2	-60%	
Ouest	9	6	3	-50%	Z
Sud	11	6	7	17%	Z
Sud est 1	2	4	8	100%	K
Sud est 2	5	5	1	-80%	Z

(Source RPE questionnaires 2016, 2019, 2022))

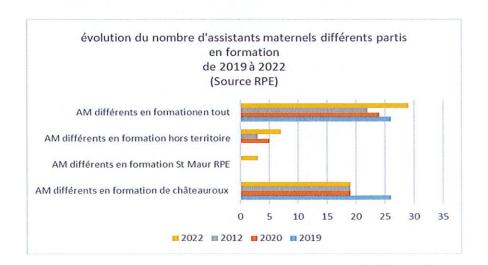
Intér pa forma	ar							Dans	quel d	lomai	ne sou	ıhaite	riez v	ous faire	formatio	on					
oui	non	initiation informatique	les neurosciences	les nouvelles connais sances sur développement de l'enfant	l'enfant prématuré	développernent et trouble du langage	maltraitan ce et enfance en danger	SST	recyclage SST	éveil musical et artistique	évolution sensorielle et motrice de l'enfant	accompagner une personne avec trouble spectre de l'autisme	apprentissage de la langue des	accompagnement enfant avec 1 trouble de déficit de l'attention / byperactions	favoriser la bientraitance, prévenir les douces violences (VEO)	accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	comprendre les émotions)	la démarche d'observation	spécificité et fondam entaux d'une MAM	gérer son stress en situation professionnelle	Autre
31	23	4	7	15	7	14	ACCRECATION.	5	9	4	9	6	MINISTER STATE	7 7	N House to the later to the lat		12	4	ALCOHOLD SE	4	STATE OF THE PARTY OF
5	3	0	1	3	2	1	2	1	1	1	1	2		1 1	. 2	1	3	0	1	1	0
5	5	0	3	4	1	4	3	1	1	2	2	0	() 2	4	2	1	0	1	0	0
2	4	1	0	1	1	2	0	1	2	0	2	2) 1	. 0	0	2	1	0	1	0
3	5	2	0	1	0	1	0	1	2	1	1	0	:	2 0	0	0	1	0	0	1	0
7	3	0	1	2	1	2	2	1	3	0	3	0	:	3 1	. 0	0	1	1	0	1	0
8	1	1	2	3	1	3	3	0	0	0	0	1	-) 1	. 3	2	2	1	0	0	
1	2	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	1		1 1	. 1	1	2	1	0	0	0

Source questionnaires RPE 2022

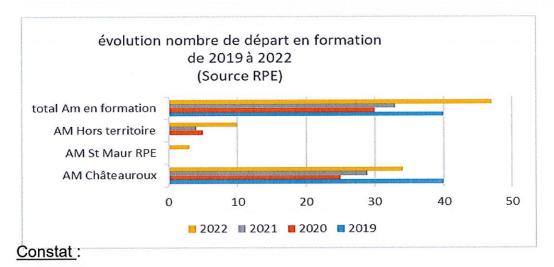
Évolution du nombre de formations réalisées de2016 à 2022.

	2019	2020	2021	2022
Nombre de formations réalisées	4	3	4	5
Nombre de formations annulées (COVID, Manque		2		
de participants)				

Évolution du nombre d'assistants maternels différents partis en formation de2016 à 2022.



Évolution du nombre de départ en formation de 2016 à 2022



Les asmats du territoire du RPE poursuivent leur mobilisation pour participer aux formations proposées par les RPE de l'Indre tout comme leurs collègues hors territoire RPE de Châteauroux.

Leurs souhaits de formation se diversifient au niveau des thèmes.

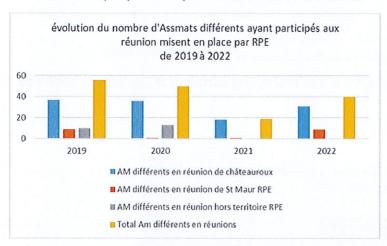
Les assistants maternels et les réunions proposées par le RPE :

Évolution du nombre de réunions proposées par le RPE de2016 à 2022.

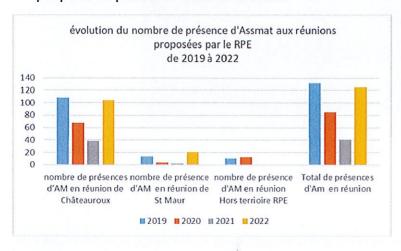
	2019	2020	2021	2022
Nombre de réunions réalisées	14	7	5	13

(Chiffre RPE)

Évolution du nombre d'assistants maternels différents ayant participés aux réunions proposées par RPE de2016 à 2022.



Évolution du nombre de présence d'assistants maternels aux réunions proposées par RPE de2016 à 2022



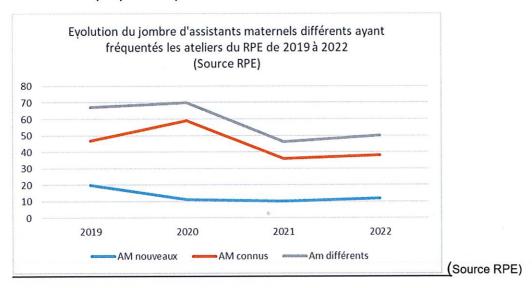
Constat:

La fréquentation et les propositions de réunions par le RPE ontété impactés par le contexte sanitaire COVID-19.

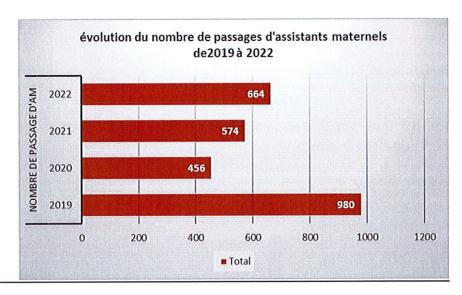
Le retour à la normalene s'est fait qu'en 2022

Les assistants maternels et les ateliers proposées par le RPE :

Évolution du nombre d'assistants maternels différents ayant participés aux ateliers proposées par RPE de2016 à 2022.



Évolution du nombre de passages d'assistants maternels aux ateliers proposées par RPE de2016 à 2022.



(Source RPE)

Constat:

La fréquentation des ateliers par le RPE a été impactégrar le contexte sanitaire COVID-19.

Les principales difficultées ressenties par les assistants maternels ;

Comparat	if Pri	incip	ales	diffic	ulté	es du	ı mé	tier r	esse	ntie	s par	r Asn	nats	de 2	019/	202	2		T																						
														Prin	cipale	s diff	iculté	s du	métie	r																Prob	lèmes o	de paie	ement		
	équilibre vie privée - vie professionnelle au 1er Janvier 2016	équilibre vie privée - vie professionnelle 31	Illbre v embre	Comparatif 2022/2019	isolement au 1er janvier 2016	isolement au 31 décembre 2019	isolement au 31 décembre 2022	Comparatif 2022/2019	fatigue physique au 1er janvier 2016	fatigue physique au au 31 décembre 2019	fatigue physique au au 31 décembre 2022	Comparatif 2022/2019	relations avec parents autour du contrat 1er janvier 2016	relations avec parents autour du contrau 31 décembre 2019	relations avec parents autour du contrau 31 décembre 2022	Comparatif 2022/2019	relations avec parents autour de l'accueil de leur enfant 1er janvier 2016	ons avec parents autour d	de leur enfant au 31 décembre 2019 relations avec parents autour de l'accueil	t au 31 décembr	Comparatif 2022/2019	manque de reconnaissance du métier par leur entourage Ler janvier 2016	manque de reconnaissance du métier par leur entourage au 31 décembre 2019	manque de reconnaissance du métier par leur entourage au 31 décembre 2022	Comparatif 2022/2019	manque de reconnalssance du métier par	que de reconnaissa	decembra	Comparatif 2022/2019	Autre 1er janvier 2016	Autre 31 décembre 2019	Autre 31 décembre 2022	Comparatif 2022/2019	oui au 1er janvier 2016	oui 31 décembre 2019	oui 31 décembre 2022	Comparatif 2022/2019	non au 1er janvier 2016	Non 31 décembre 2019	Non 31 décembre 2022	Comparatif 2022/2019
Châteauroux	16	1	3 6	-7	23	20	13	-7	33	29	24	-5	37	23	15	-8	1	8	5	2	-3	27	15	9	-6	29	1	3 1	2 -	1	1	3	2	63	27	15	-12	112	67	41	-26
Centre	1		1 0	-1	4	2	2	0	2	5	3	-2	5	4	1	-3		1	0	0	0	2	1	0	-1		2	1	1) (0	1	1	10	5	2	-3	16	9	6	-3
Est	2		4 0	-4	2	3	2	-1	4	5	5	0	7	4	4	C		3	3	1	-2	2	4	1	-3		5	3	2 -	1 4	1	0	-1	12	5	3	-2	23	13	7	-6
Nord	3		0 1	1	0	3	1	-2	3	3	2	-1	5	1	1	C		2	0	0	0	2	0	0	0		2	1	1 () (Children of the last of the la		1	12	2	3	1	6	9	3	-6
Ouest	3		2 1	-1	8	1	2	1	8	2	3	1	5	3	3	C		1	0	1	1	5	2	1	-1		7	1	2	1	0	0	0	6	5	1	-4	19	7	7	0
Sud	3		3 1	-2	7	4	1	-3	10	9	2	-7	6	5	2	-3		1	2	0	-2	8	3	3	0		/	3	3 (0	1	1	8	4	2	-2	29	15	8	-7
Sud est 1	3		3 2	-1	0	3	3	0	3	3	7	4	4	2	2	C	(0	0	0	0	4	3	2	-1		l	1	1		0	0	0	7	5	3	-2	7	5	6	1
Sud est 2	1		1	1	2	4	2	-2	3	2	2	0	5	4	2	-2	(0	0	0	0	4	2	2	0		5	3	2 -:		0	0	0	8	1	1	0	12	8	4	-4
Source RPE q	uestio	nnai	e 2019	/2022																																					

Constat:

- Les difficultés qu'ils rencontrent sont variées. Elles touchent principalement la fatigue physique liéeà l'accueil de jeunes enfants, les relations avec le parent employeur pour le contrat, et le manque de reconnaissance par le parent employeur. L'isolement n'arrivant qu'après ces motifs.
- Seulement 26% des asmats qui nous ont répondu ont évoqué des problèmes de paiement.

L'ACCUEILCOLLECTIF

L'offre d'accueil du jeune enfant au 31 décembre 2022

Tableau offre d'accueil du jeune enfant jours et heures d'ouvertures 2022

Offre d'accueil du jeune enfant au 31			Jour	s et heures d'	accueil				Nbre de places d'accueil
décembre 2022		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	maximum 2022
	Crèche familiale Le jardin des lutins			7h / 3	.9h				90
	M.A. La maison des lutins			7h15 /18h30					40
	M.A. Le petit poucet			7h30 / 18h30		1			30
	M.A Les Papillons			7h / 18h30					20
Multi accueil de	M.A La Pingaudière			7h / 18h15					35
Châteauroux Métropole régulier ou	Micro crèche Gds Champs			13h / 18h					12
	M.A Beaulieu			8h/12h15					12
	M.A St Jean			8h15/17h30					20
	H.G. Vaugirard St Christophe			13h30 / 18h					12
	TOT. ACC. Structure de Châteauroux Métropole			7h / :	.9h				271
	Micro crèche Les P'tites Canailles	.,,		7h30 / 19h30		Ŋ	9h / 18h		10
Multi accueil privé	Micro crèche Les p''tites frimousses			7h30 / 19h30					10
régulier ou occasionnel 0/5 ans	Micro crèche Papa poule			7h30 / 19h					12
	TOT. ACC. OCC.			7h30 / 19h30			9h/18h		10 à 32 selon jour accueil

Tableau évolution offre d'accueil du jeune enfant : fréquentation nombre enfants et montants moyens des familles de 2019 à 2022.

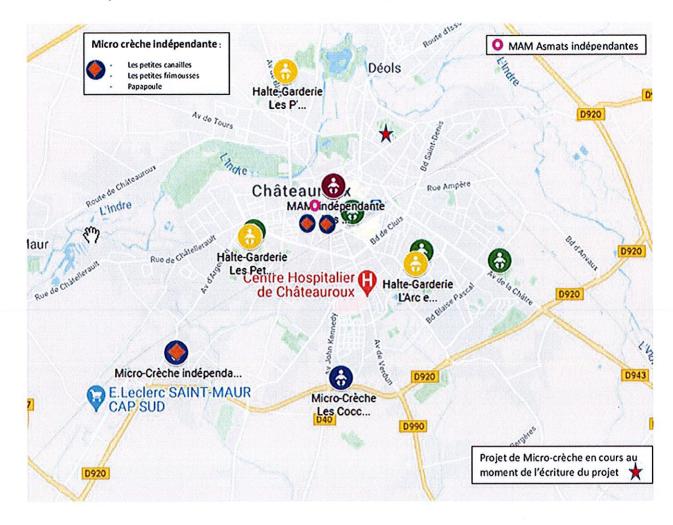
Offre d'accueil du jeune		Fréquent	ation (en h	eures enfa	nts)			TX fréq*			Nbr e	nfts total		Mon	tant moye	n particip	ations		Tx Fac	turation	
enfant 2022		2019	2020	2021	2022	Evol* 2019/2022	2019	2022	Evol* 2019/2022	2019	2021	2022	Evol* 2019/2022	2019	2021	2022	Evol* 2019/2022	2019	2021	2022	Evol* 2019/2022
	Crèche familiale Le jardin des lutins	144 167,42	112 190,00	130 435,12	115 322,83	-20%	70,51%	55,78%	וצ	137	130	111	-15%	1,18 €	1,25 €	1,36 €	15,25%	108,42%	107,48%	107,17%	→
	M.A. La maison des lutins	64 5 47,25	46 00 1,00	52 775,85	57 363,76	-11%	79,09%	68,92%	ע	80	69	64	-7%	1,69 €	1,90 €	1,84 €	8,88%	112,92%	107,86%	109,70%	ע
Multi accueil de Châteauroux Métropole	M.A. Le petit poucet	46 568,82	33 895,80	43 046,59	46 200,81	-1%	71,64%	70,57%	→	63	59	53	-10%	1,84 €	1,82 €	1,94 €	5,43%	106,99%	104,88%	111,36%	71
régulier ou occasionnel 0/5 ans	M.A Les Papillons	29 570,46	22 399,22	26 729,46	30 244,78	2%	69,16%	70,81%	→	40	39	37	-5%	0,75 €	1,09 €	1,11 €	48,00%	112,05%	105,15%	107,63%	71
	M.A La Pingaudière	18 385,94	39022	50886,46	47 527,58	158%	78,93%	70,81%	K	43	94	87	-7%	0,96 €	0,97 €	1,26 €	31,25%	110,15%	107,92%	103,12%	ע
	TOT . ACC. EAJE de Châteauroux Métropole sans struc incluses en 2021	303 239,89	25 3 508,02	303 873,48	296 659,76	-2%				363	391	352	-10%								
		2019	2020	2021	2022	Evol* 2021/2022	2021	2022	Evol* 2021/2022	2019	2021	2022	Evol* 2021/2022	2019	2021	2022	Evol* 2021/2022	2019	2021	2022	Evol* 2021/2022
	Micro crèche Gds Champs	NC	NC	4 605,89	6 717,70	45,85%	66,03%	64,07%	71	NC	64	54	-15,63%	NC	0,59 €	0,56 €	-5,08%	NC	102,38%	102,30%	→
Multi accueil de Châteauroux	H.G Lesp'tits lou	NC	NC	5 640,04	8 347,98	48,01%	77,06%	74,64%	И	NC	64	57	-10,94%	NC	0,43 €	0,42 €	-2,33%	NC	105,70%	111,69%	7
	M.A L'arc en ciel	NC	NC	13 040,81	25 388,59	94,69%	62,17%	63,44%	→	NC	80	67	-16,25%	NC	0,63 €	0,52 €	-17,46%	NC	108,30%	104,24%	И
occasionnel 0/5 ans	H.G. Les p'tits soleils	NC	NC	7 95 9,06	10 047,11	26,23%	75,36%	97,97%	71	NC	83	54	-34,94%	NC	0,46 €	0,50 €	8,70%	NC	109,81%	114,13%	7
	TOT . ACC. BAJE de Châte auroux Métro pol e a vec struc incluses en 2021	NC	NC	31 245,80	50 501,38	61,63%				NC	291	232	-20%								
	TOT : ACC SAIE de Châte auroux Métropole	303 239,89	253 508,02	335 1 19, 28	347 161,14	3,59%	X-9			NC	682	584	-14%								
	Micro crèche Les P'tites Canailles	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Multi accueil privé régulier ou	Micro crèche Les p''tites frimousses	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
occasionnel 0/5 ans	Micro crèche Papa poule	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
	TOT. ACC. Multi accueil privé régulier ou occasionnel 0/5 ans	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

(Source service petite enfance Châteauroux Métropole)

Constat:

- Globalement, une hausse de fréquentation en nombre d'heurer des enfants sur les structures d'accueil du jeune enfant municipales hormis pour 2 structures dont l'accueil familial.
- Le montant moyen de participation des familles a augmenté sur tous les EAJE permanent de Châteauroux Métropole hormis pour les garderies les l'tits loups, la micro-crèche les Coccinelles et le multi accueil l'Arc en ciel.

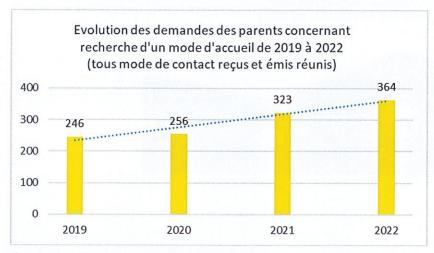
Carte répartition des EAJE et MAM sur Châteauroux



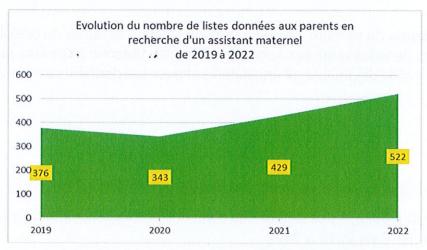
LES BESOINS DES FAMILLES

L'évolution des demandes des parents de 2019 à 2022 (chiffres RPE) :

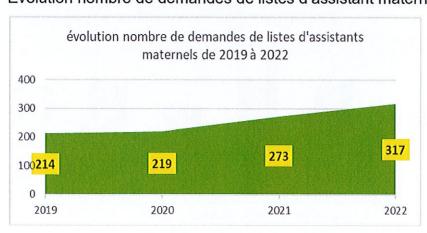
Demandes de recherches de modes d'accueil



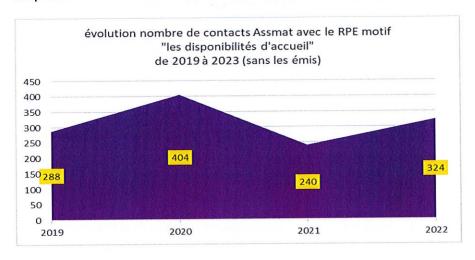
Évolution nombre de listes données



Évolution nombre de demandes de listes d'assistant maternels



Évolution nombre de contacts d'assistant maternels avec le RPE concernant leurs disponibilités

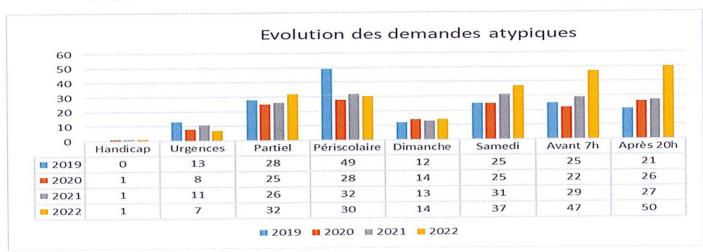


Constat:

Augmentation constante du nombre de demandes de listes sur la durée du projet, ainsi que du nombre de listes données suite aux difficultés rencontrés par les parents en recherche d'une place disponible. (Principalement pour les demandes en horaires atypiques)

L'évolution des demandes en horaires atypiques de 2019 à 2022 (Chiffres RPE) :

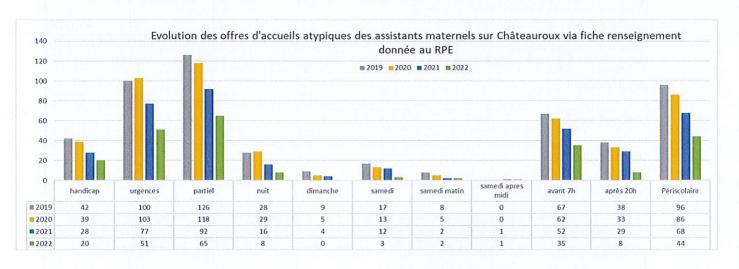
Évolution de la typologie des demandes d'accueil atypiques des familles ayant contactées le RPE de 2019 à 2022



Source RPE

		20	19	20	20	20	21	20	22
accueil	Nbr demande mode d'accueil parents au RPE	24	14	2!	54	31	19	3!	55
Demandes parents accueil		Nor demande accueil atypique parents au RPE	Nor demande accueil atypique parents au RP E en %	Nor demande accueil atypique parents au RPE	Nordemande accueil atypique parents au RPE en %	N br demande accueil stypique parents au RPE	Nor demande accueil stypique parents au RPE en %	Nor demande accueil atypique parents au RPE	Nor demande accueil atypique parents au RPE en %
Ď.	Handicap	0	0%	1	0%	1	0%	1	0%
Ē	Urgences	13	5%	8	3%	11	3%	7	2%
۵	Partiel	28	11%	25	10%	26	8%	32	9%
	Périscolaire	49	20%	28	11%	32	10%	30	8%
6	Dimanche	12	5%	14	6%	13	4%	14	4%
13 2	Samedi	25	10%	25	10%	31	10%	37	10%
Accueil atypiques	Avant 7h	25	10%	22	9%	29	9%	47	13%
. 4	Après 20h	21	9%	26	10%	27	8%	50	14%

L'évolution des offres d'accueils atypiques des assistants maternels de 2019 à 2022 (chiffres RPE) :



		2019		2020		2021		2022	
Offres Assmats	Nombre AM PMI au 31 décembre de l'année	216		202		179		169	
	Nbr de retour AM feuille renseignements RPE (au 31 dec)	164		156		125		88	
	% du retour AM feuille renseignements RPE	76%		77%		70%		52%	
		Nbr réponse accueil atypique AM au RPE	Réponse accueil atypique AM au RPE en %	Nbr réponse accueil atypique AM au RPE	Réponse accueil atypique AM au RPE en %	Nbr réponse accueil atypique AM au RPE	Réponse accueil atypique AM au RPE en %	Nbr réponse accueil atypique AM au RPE	Réponse accueil atypique AM au RPE en %
	Handicap	42	19%	39	19%	28	16%	20	12%
	Urgences	100	46%	103	51%	77	43%	51	30%
	Partiel	126	58%	118	58%	92	51%	65	38%
	Périscolaire	96	44%	86	43%	68	38%	44	26%
Acueil atypiques	Dimanche	9	4%	5	2%	4	2%	0	0%
	Samedi	17	8%	13	6%	12	7%	3	2%
	Avant 7h	67	31%	62	31%	52	29%	35	21%
	Après 20h	38	18%	33	16%	29	16%	8	5%

Constat:

- La demande en horaires atypiques et spécifiques n'est plus couverte par l'offre faite par les assistants maternels indépendants.
- Cela peut être mis en parallèle avec le nombre de demandes des parents auprès des services du RPE.
- En 2022 hausse des demandes d'accueil avant 7h et après 20h.

Estimation des besoins théoriques d'accueil permanent pour les enfants de - 3 ans*

	2019	2020	2021	Evol. 2019/21
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans	1275	1347	1290	1,18%
Dont tous les parents Caf travaillent	442	402	425	-3,85%
Enfants < 3 ans gardés par une assistante	281	257	~268	-4,63%
Enfants < 3 ans bénéficiaires du CMG garde à domicile & structure PAJE	17	8	9	-47,06%
Nbre de places agréées PMI selon le type d'accueil				
Multi-accueil	173	173	173	0,00%
Accueil familial	90	90	90	0,00%
Accueil parental				
micro crèche en PSU	10	10	10	0,00%
Total Nbre de places agréées PMI selon le type d'accueil	273	273	273	0
Besoin théorique non satisfait	-129	-136	-125	-3,10%
Source IMAJE				

^{*}Le besoin de garde permanente est défini à partir de l'activité professionnelle du/des parent(s) : il tient compte du nombre d'enfants dont les 2 parents (couple) ou le parent (familles monoparentales) travaille(nt), duquel sont déduits les modes de garde utilisés ou potentiels.

SYNTHESE

Constats:

- Une bonne couverture individuelle et collective du besoin d'accueil des enfants qui avaient potentiellement besoin d'un accueil.
- Pour l'accueil collectif permanent : une évolution de fréquentation inégale sur les différentes structures mais qui au globale est positive + 3.59%.
- Pour l'accueil individuel : 4.63% du nombre d'enfants gardés.

L'accueil collectif : une offre adaptée et complémentaire

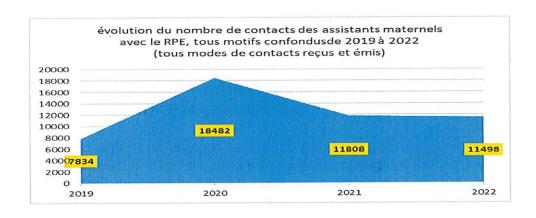
- Une offre destinée à un large public, et particulièrement utilisée par des parents actifs (multi-accueils).
- Une offre de proximité, présente sur les structures de quartier (haltes garderies et multi-accueil), fréquentées notamment par un public en démarche d'insertion
- Une offre, qui s'adapte aux besoins des familles : accueil permanent, occasionnel, d'urgence, accueil des familles vulnérables, des enfants en situation de handicap.

L'accueil individuel

- Une baisse de l'activité : -14.10% du nombre d'asmats actifs entre 2019 et 2021 chiffre IMAJE.
- Un secteur vieillissant : Le nombre d'asmat de 55 ans et plus représente une part importante des asmats en activité 40.10% chiffre IMAJE
- Faible part de l'accueil au domicile des parents
- Baisse de l'offre des assistants maternels indépendants pour les horaires atypiques en particulier après 20h et le dimanche.

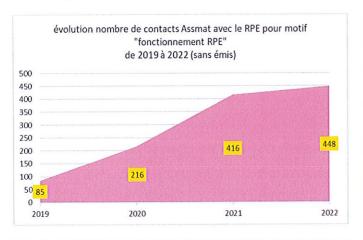
PLACE DU RPE

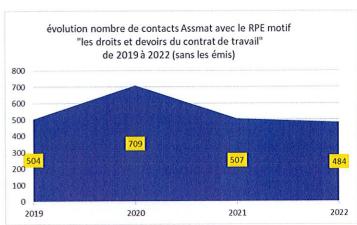
Évolution des contacts avec le RPE des assistants maternels selon les motifs

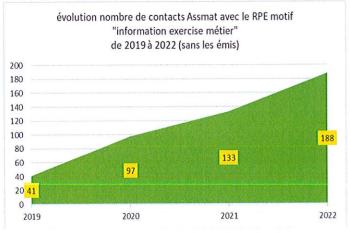


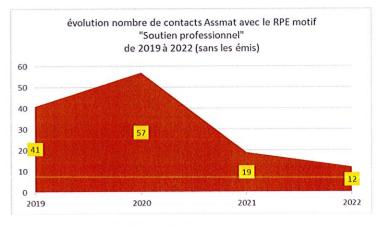
Constat:

Le RPE est bien identifié par les assistants maternels comme lieu ressource pour tous les renseignements dont ils ont besoins (statutaire, soutien à la professionnalisation ...)

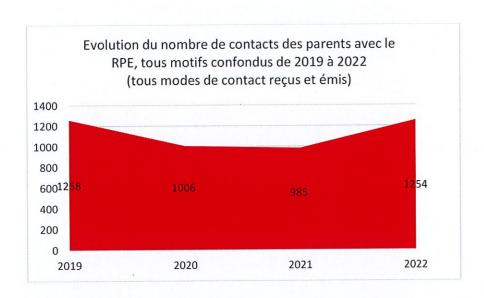








Évolution des contacts avec le RPE des parents selon les motifs



Constat:

Le RPE est bien identifié par les assistants maternels comme lieu ressource pour tous les renseignements dont ils ont besoins (statutaire, soutien à la professionnalisation ...)

